

Recyclage de l'habilitation électrique niveaux BS / BE Manœuvres / HE Manœuvres



Dernière mise à jour :

21/09/2021

Recyclage de l'habilitation électrique niveaux BS / BE Manœuvres / HE Manœuvres

Électricien ou non, l'énergie électrique est une cause d'accident de travail : lorsque cela se produit, elle génère un facteur de gravité très important. Afin d'assurer la prévention et la sécurité en matière de risque électrique, notre organisme propose un large choix de formations relatives aux habilitations électriques.

Durée: 10.50 heures (1.50 jours)

Profils des stagiaires

- Chargé d'intervention élémentaire (BS)
- Chargé d'opérations spécifiques (BE / HE Manœuvres d'exploitation)

Prérequis

- Détenir une habilitation électrique pour le(s) niveau(x) concernés par le recyclage

Objectifs pédagogiques

- Être capable de connaître les dangers de l'électricité et d'analyser le risque électrique
- Intégrer la prévention dans l'organisation du travail
- Mettre en œuvre les mesures de prévention et les instructions de l'employeur
- Connaître la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique

Contenu de la formation

- Thèmes communs recyclage, retour d'expérience :
 - Analyse des accidents et presque accidents : processus et conséquences avérées ou potentielles
 - Pratiques professionnelles
 - Effets du courant sur le corps humain : électrisation, électrocution, brûlure
 - Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation
- Recyclage, thèmes spécifiques BS, BE Manœuvre, HE Manœuvre :
 - Habilitations BS, BE/HE Manœuvre : limites, zones, analyse des risques et mesures de prévention
 - Protection collective : mesures, équipements et signalisation
 - Équipements de protection individuelle : identifier, vérifier, utiliser
 - Équipements de travail utilisés (échelles, outils à main, ...) : risques et mise en œuvre
 - Mesures de prévention à appliquer lors d'une opération
 - Mise en sécurité d'un circuit : pré-identification, séparation, condamnation, VAT et remise sous tension (pour BS uniquement)
 - Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques

Organisation de la formation

Equipe pédagogique

Formateurs en prévention des risques professionnels, titulaires d'un certificat de compétence en lien avec la spécialité enseignée.

Moyens pédagogiques et techniques

- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation
- Documents supports de formation projetés
- Équipements mis à disposition ou à mettre à disposition par le client (formation intra) : local électrique, armoire à l'intérieur du local contenant des pièces nues sous tension en basse tension, EPI et équipements de protection (obstacle, nappe, tapis, tabouret, balisage, ...), outillage et matériels électroportatifs (dont VAT), équipements à mettre hors service (moteur, machine, ...) pour les opérations de consignation, équipements permettant un dépannage et une connexion (pour les interventions)
- Chaque stagiaire doit être équipé de ses EPI personnels (formations inter et intra)
- Les appareils utilisés en formation et les équipements de protection individuelle (EPI) doivent être conformes à la réglementation et entretenus. La formation ne pourra avoir lieu si ces obligations réglementaires ne sont pas respectées
- Mise à disposition de documents supports

Dispositif de suivi de l'exécution de d'évaluation des résultats de la formation

- Feuilles de présence
- Le formateur évalue les acquis du stagiaire (savoirs et savoir-faire) dans les conditions définies par la norme NF C 18-510, au moyen d'une fiche standardisée correspondant à une procédure intégrée au système qualité de l'organisme
- Formulaire d'évaluation de la formation
- Certificat de réalisation de l'action de formation